



Informations Communales Juin 2024

Mairie de LONNY

Elections législatives du 30 juin et 7 juillet 2024 :

Le bureau de vote est situé salle des tabuts, au 7 rue des tabuts à 60 mètres de la mairie.

Les inscriptions sur les listes électorales ne sont plus possible pour participer à ces votes.

Les procurations sont possible directement à la gendarmerie de Renwez jusqu'au mercredi précédent les votes et la veille sur le site www.maprocuration.gouv.fr avec une identité numérique certifiée ou en faisant vérifier son identité à la gendarmerie. Retrouvez des informations complémentaires sur le site internet de la commune : lonny.fr.

Association Sports et Loisirs :

A la suite de l'assemblée générale de l'Association Sports et Loisirs de Lonny en date du 17 mai, ont été élu :

M. Poulain Mickaël, président, M. Raimbeaux Julien, Vice Président, M. Ivorra Gérald, trésorier, Mme Mesmacque Armelle, secrétaire.

Nous leur apportons tous nos souhaits de réussite dans leurs actions d'animation du village.

Fête de la Musique – Fête de la St Jean

L'Association Sports et Loisirs a décidé de réactiver la traditionnelle fête de la St Jean et de la faire correspondre à la fête de la musique. Il sera donc organisé **le 21 juin, un bal de 19h à 1h du matin** entrecoupé de la **retransmission sur grand écran du match de l'euro 2024 France-Pays-Bas**. Le stationnement et la circulation automobile seront interdit sur l'ensemble de la place de la mairie du vendredi 21 juin, 8h au samedi 22 juin, 16h.

Décès d'une conseillère municipale :

Monsieur le Maire, les membres du conseil municipal, vous font part avec une grande tristesse du décès de Madame Sophie PRUD'HOMME, Conseillère municipale de 2019 à 2024, Membre du CCAS de 2014 à 2024 et présentent leurs plus sincères condoléances à ses proches.

A la suite de ce décès, le conseil municipal n'est plus constitué que de 14 membres sur 15. Son fonctionnement reste normal et aucune élection complémentaire n'est à prévoir.

TSVP→

Permanences : MERCREDI et VENDREDI de 16 H 00 à 18 H 00

1 Place de la Mairie 08150 LONNY

Tél. 03.24.54.90.53 - e-mail : commune.lonny@wanadoo.fr

Opération « tranquillité vacances » :

Comme chaque année, vous avez la possibilité de signaler à la brigade de gendarmerie de Renwez, votre départ en vacances. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

Fermeture estivale de la Mairie :

Le secrétariat de mairie sera fermé du 28 août au 6 septembre.

Brocante 2024

La brocante annuelle se déroulera le **dimanche 22 septembre 2024 de 6h à 18h**, rue du Moulin et rue des Cannes.

Les personnes souhaitant exposer devant leur habitation sont prioritaires jusqu'au **31 août 2024**. Au delà de cette date, les emplacements non retenus seront attribués à d'autres personnes.

Vous pouvez réserver auprès de la mairie au 03.24.54.90.53. (répondeur).

Le prix est fixé à 2 € le mètre, par multiple de 3 mètres (3, 6, 9, etc.).

Horaires des déchetteries communautaires :

Jusqu'au 15 août 2024, les horaires des déchetteries communautaires sont modifiés. Il est rappelé que les habitants de Lonny ont accès à l'ensemble de ces déchetteries :

	Renwez	Rimogne	Les Mazures	Rocroi	Bogny/Meuse
Lundi	14h - 18h	Fermé	Fermé	9h - 12h 14h - 18h	Fermé
Mardi	Fermé	14h - 18h	9h - 12h	14h - 18h	13h - 17h
Mercredi	14h - 18h	14h - 18h	9h - 12h	Fermé	13h - 17h
Jeudi	14h - 18h	14h - 18h	9h - 12h	9h - 12h 14h - 18h	13h - 17h
Vendredi	14h - 18h	14h - 18h	9h - 12h	9h - 12h 14h - 18h	13h - 17h
Samedi	10h - 12h 14h - 18h	10h - 12h 14h - 18h	10h - 12h 14h - 18h	9h - 12h 14h - 18h	10h - 17h
Dimanche	Fermé	Fermé	Fermé	Fermé	9h - 12h

=>N'hésitez pas à consulter notre site internet <https://lonny.fr/> pour être informés des dernières actualités.

Le Maire,

Mickaël LECLÈRE



Permanences : MERCREDI et VENDREDI de 16 H 00 à 18 H 00

1 Place de la Mairie 08150 LONNY

Tél. 03.24.54.90.53 - e-mail : commune.lonny@wanadoo.fr